



BAREME HONORAIRES TRANSACTION

- Jusqu'à 100 000 € 7 000 € TTC forfait
- De 100 001 € à 150 000 € 8 % TTC
- De 150 001 € à 250 000 € 7 % TTC
- De 250 001 € à 400 000 € 6 % TTC
- Au-delà de 400 000 € 5 % TTC

BAREME HONORAIRE LOCATION

Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)

- 7% TTC du loyer annuel : part propriétaire + 100€ frais d'entrée
- 7% TTC du loyer annuel : part locataire

Montant du plafond des honoraires imputables aux locataires

- Prestation de visite du preneur, constitution de son dossier et de rédaction de bail : 8€/m2 de surface habitable
- Établissement de l'état des lieux d'entrée : 3€/m2 de surface habitable.

S&C Immobilier SARL.U au capital de 1 000 € RCS 992 124 651 – Avignon. Siège social : 6 rue des Anciens Combattants,
84850 Camaret-sur-Aigues Carte professionnelle n° CPI 8401 2025 000 003 délivrée par la CCI du Vaucluse